

Diffusion le 17 décembre 2003 à 10 h 30

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les pompiers de Québec informent l'UNESCO de l'incapacité du Service d'incendie à protéger adéquatement le site canadien du patrimoine mondial de l'arrondissement historique de Québec

Québec, le 17 décembre 2003 - Le président de l'Association des pompiers professionnels de Québec (APPQ), monsieur Pierre Peloteau, a annoncé ce matin en conférence de presse qu'il avait fait parvenir à un représentant de l'UNESCO à Paris, une lettre dans laquelle il témoignait de l'incapacité du Service de protection des incendies de Québec à protéger adéquatement le site canadien du patrimoine mondial de l'arrondissement historique de Québec. Les pompiers de Québec s'appêtent également à contacter, par lettre, plus de 1 200 leaders de la Nouvelle Ville pour les informer des nombreuses lacunes du Service d'incendie.

Nous croyons qu'il est de notre devoir d'informer les autorités compétentes en matière de patrimoine mondial de la piètre qualité de protection incendie dans le Vieux Québec. Nous croyons également que nous devons rejoindre les leaders socio-économiques de la Nouvelle Ville de Québec pour dresser un portrait réaliste de la situation et des conséquences possibles de la faiblesse du Service pour leur secteur d'activité, a déclaré Pierre Peloteau

Les membres de l'APPQ lancent cette campagne d'information aujourd'hui parce qu'ils en sont venus à la conclusion que cette démarche pourrait peut-être faire avancer les choses, améliorer la situation, afin qu'on procède au renforcement de ce service chargé d'assurer la protection de plus de 500 000 citoyens et citoyennes. *Nous savons que les représentants de l'UNESCO ainsi que les leaders de Québec, qui aiment leur Ville, comprendront rapidement que notre Service évolue dans une ligue de garage alors que des pans entiers de notre réputation à l'échelle internationale et de notre économie s'appuient sur la qualité de notre patrimoine bâti,* d'ajouter monsieur Peloteau.

Le président de l'APPQ a rappelé ensuite l'essentiel des principes fondamentaux à respecter lorsqu'un sinistre se déclare ; soit l'importance accordée au temps de réponse des pompiers et la capacité à déployer une force de frappe initiale adaptée dans le but d'effectuer les opérations de sauvetage, de limiter la propagation des flammes, tout en continuant à protéger le reste du territoire.

De plus, monsieur Peloteau a démontré très clairement, que dans l'éventualité où un incendie majeur se déclarait dans le Vieux Québec, le service d'incendie devrait compter deux heures pour mobiliser 70 pompiers. *L'impossibilité pour le Service à mobiliser rapidement des pompiers en nombre suffisant à deux conséquences graves,* selon le président de l'APPQ. *D'abord, il faut comprendre que le Vieux Québec est un secteur où la configuration des rues et le type de bâti rendent difficiles chacune des interventions. On ne peut donc pas imaginer que nous pourrions travailler efficacement si on devait intervenir lors d'un sinistre important sur ce site du patrimoine mondial de l'UNESCO.*

Ensuite, ce scénario nous obligerait nécessairement à examiner les forces et les équipements alors disponibles pour protéger le reste du territoire. À ce chapitre, le portrait n'est pas plus rose, il est même pathétique. Il faut imaginer en effet qu'il y aurait seulement une vingtaine de pompiers pour le reste du territoire. Une situation qui est inacceptable dans une ville de plus de 500 000 habitants. La situation inverse provoquerait aussi l'aberration inverse. Imaginons un incendie important dans le secteur Laurentien, on constate que la vieille ville est protégée par une vingtaine de pompiers. C'est selon nous complètement inadmissible de conclure monsieur Peloteau.

Monsieur Roméo Noël, directeur du service de la prévention des incendies de Montréal de 1991 à 1996, a ensuite expliqué qu'une ville de 500 000 habitants comme Québec, doit nécessairement avoir un service de lutte aux incendies suffisamment robuste pour être en mesure de répondre à un minimum de deux sinistres majeurs simultanément. Pour illustrer son propos, monsieur Noël a affirmé qu'avant les fusions municipales, et avec une population de 1 million d'habitants, le service d'incendie de Montréal était en mesure d'intervenir efficacement sur trois incendies majeurs en simultané. *Montréal n'est pas une exception, au contraire, elle se rapproche des normes reconnues dans le domaine et de l'avis des plus grands experts internationaux*, a déclaré monsieur Noël.

Aujourd'hui, après les fusions, les 1 800 000 citoyens de Montréal peuvent compter sur 2 300 pompiers à temps plein. *Avec la même proportion de pompier par habitant donc, Québec devrait compter aux alentours de 600 pompiers à temps plein, ce qui est loin d'être le cas puisque que la Nouvelle Ville compte 421 pompiers dont seulement 285 à temps plein. Il y a donc un rattrapage important à effectuer, ça ne fait aucun doute*, a poursuivi monsieur Noël.

Monsieur Noël a enchaîné en parlant des difficultés particulières que posent les interventions dans le secteur de la vieille ville de Québec. L'étroitesse des rues, le grand nombre d'impasses et les nombreuses configurations en pente de ce joyau du patrimoine, font en sorte que le niveau de complexité lors d'une intervention est beaucoup plus élevé qu'il ne l'est dans le Vieux Montréal.

En conséquence, et sachant que les risques de propagation sont beaucoup plus importants dans des immeubles centenaires, nous avons estimé, au service d'incendie de Montréal, qu'il était impératif de considérer le secteur du Vieux Montréal, beaucoup moins vaste et complexe que le secteur du Vieux Québec, comme une catégorie d'alerte à risque élevé. Ainsi, dans l'éventualité où il y avait le déclenchement d'un incendie important dans le Vieux Montréal, le directeur du service est en mesure de déployer 100 pompiers en une vingtaine de minutes. Ce sont des facteurs clés qui font toute la différence lorsque vient le temps d'effectuer des sauvetages, de limiter la propagation des flammes et de confiner l'incendie. *Montréal est-elle surprotégée ? Pas du tout, c'est plutôt la Nouvelle Ville de Québec qui ne l'est pas suffisamment*, de conclure monsieur Noël.

- 30 -

Renseignements : Pierre Peloteau, président, au (418) 529-2842
Source : Association des pompiers professionnels de Québec